

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 septembre 2020 à 17 h 00

AUJOURD'HUI vingt cinq septembre deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 septembre 2020, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, président la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Dominique ADENOT à Marion CANALES

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Madame Catherine PINET-TALLON, Monsieur Samir EL BAKKALI, Madame Sylviane TARDIEU, Madame Fatima BISMIR, Monsieur Nicolas BONNET et Monsieur Rémi CHABRILLAT arrivent avant le vote de la question n°1.

Madame Cécile AUDET quitte la séance pendant la présentation du diaporama relatif à la question n° 5 (pouvoir donné à Monsieur Grégory BERNARD).

Madame Sondès EL HAFIDHI quitte la séance avant le vote du vœu a (pouvoir donné à Monsieur Christophe BERTUCAT).

Rapport N° 32
**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION CLERMONT-
DIFFERENT**

Clermont Différent est une fédération d'associations qui a pour objet de favoriser, valoriser et promouvoir le travail inter-associatif sur le quartier de Croix de Neyrat.

A ce titre, dans une démarche collaborative, deux lieux mutualisés à vocation sociale, solidaire et participatif ont été créés par l'association Clermont Différent :

- Le tiers lieu « 7 à vous » est un espace convivial où les habitant.e.s du quartier peuvent se retrouver pour échanger, boire un café, participer aux multiples activités proposées par les bénévoles. L'objectif est de permettre à des personnes isolées, de pouvoir retrouver un lieu de sociabilité.

Ce lieu inédit dans un quartier comme Croix de Neyrat favorise la rencontre de l'autre, l'intergénérationnel, la solidarité et le mieux vivre ensemble.

Par ailleurs, les associations du quartier peuvent utiliser ce lieu pour développer leurs activités.

- Askip, est un lieu dédié à l'accompagnement des porteur.se.s de projets à la création d'entreprise. Plus de 40 bénévoles qui interviennent auprès des créateur.rice.s. Ce site, en tant que révélateur de talents permet de promouvoir la diversité. Il est devenu un partenaire et un interlocuteur incontournable dans le domaine de l'aide à la création. L'une de ses action phare est le travail accompli avec le CIDFF 63 d'aide à la création pour les femmes. Ainsi Askip leur permet notamment de constituer des outils de promotion de leur projet au travers de la réalisation de vidéos. Les bénéficiaires acquièrent des compétences de prises de paroles en public, mais aussi de l'assurance et de la confiance en soi, piliers nécessaires à la recherche de financements afin de développer leur projet.

Ces deux initiatives créent une dynamique positive dans le quartier de Croix de Neyrat.

La crise du Covid 19 et la période de confinement ont mis en difficulté les deux structures qui se financent aussi par la participation des habitant.e.s et l'activité partenariale. Plusieurs mois de fermeture d'affilée ont fragilisé l'équilibre financier de l'association et menace la pérennité de ces deux lieux.

L'association sollicite la Ville de Clermont-Ferrand pour une subvention d'un montant de 4000 € sur un montant total prévisionnel de 12 000 € sans la valorisation des contributions volontaires en nature.

Des co-financements ont été demandés à la Région à hauteur de 1000 €, auprès de mécènes pour 2000 €, le reste provenant des fonds propres de l'association.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif.

Compte tenu de l'intérêt local que représente l'action de l'association, la Ville a décidé de la soutenir au regard de la promotion de l'égalité des droits et, en particulier, de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la diversité.

Il vous est demandé d'attribuer, en accord avec votre commission, une subvention de 4000 € et d'autoriser Monsieur le Maire à procéder aux opérations nécessaires à leur exécution.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le - 9 OCT. 2020

Pour le Maire, et par délégation
L'Adjointe à l'Egalité des Droits

Magali GALLAIS

